



Genève, le 8 mars 2010

Aux représentant-e-s des médias

Communiqué statistique de l'office cantonal de l'emploi

113 chômeurs de plus à Genève en février 2010

Au mois de février, la progression du chômage s'est poursuivie à Genève. Avec 113 personnes de plus, le nombre de chômeurs s'élève à 16 282 à la fin du mois (+0,7%). Le taux de chômage effectif dans notre canton s'établit à 6,7%¹. Pour la première fois depuis deux ans à l'exception du mois de mai 2009, la situation du marché de l'emploi s'est toutefois améliorée au plan national. La Suisse a en effet connu une baisse du chômage durant cette période (-1,6%), le taux officiel s'élevant à 4,4%.

L'ensemble des demandeurs d'emploi² s'élève à 22 465, soit une augmentation de 252 en un mois (+1,1%).

En comparaison annuelle (février 2009 – février 2010), l'effectif des chômeurs progresse de 16,4% à Genève (+30,7% au plan suisse), celui des demandeurs d'emploi de 16,0% (+26,5% au plan suisse).

Les chiffres du chômage en fonction de critères précis peuvent être consultés sur la page suivante.

¹ Pour rappel, notre canton publie, depuis le début de l'année, un taux de chômage plus proche de la réalité que le taux officiel fourni par le SECO. Le calcul du taux de chômage fourni par le SECO (7,4%) se base sur la population active issue du recensement de la population de 2000, alors que le calcul du taux de chômage effectif se base sur la population active fournie par l'enquête suisse sur la population active au deuxième trimestre 2009.

² Sont considérées comme demandeurs d'emploi toutes les personnes inscrites déclarées comme étant à la recherche d'un emploi, c'est-à-dire les chômeurs et les demandeurs d'emploi non-chômeurs. Les chômeurs sont des personnes à la recherche d'un emploi et disponibles immédiatement. La catégorie des non-chômeurs comprend les personnes en gain intermédiaire ou en formation ou occupées à plein temps ou à temps partiel, celles qui ne peuvent être placées dans un délai de 30 jours pour cause de maladie, maternité, accident ou service militaire, et enfin les personnes au bénéfice du RMCAS (revenu minimum cantonal d'aide sociale) ou d'une mesure cantonale.

Personne de contact :

M. Patrick Schmied, directeur général de l'OCE, ☎ 079 252 88 04,
patrick.schmied@etat.ge.ch

L'évolution en fonction du sexe, de la nationalité, de l'âge et de la durée d'inscription

Durant le mois de février, le nombre de chômeurs de sexe masculin augmente de 1,2%, alors que celui des chômeurs de sexe féminin de 0,1%. Selon la nationalité, la variation enregistrée est de -0,1% pour les Suisses et de +1,5% pour les étrangers. Quant à l'évolution selon les groupes d'âges, celui des jeunes de moins de 25 ans diminue de 0,4%, celui des 25 à 49 ans augmente de 1,7% et celui des 50 ans et plus de 0,2%. Le nombre de chômeurs de longue durée (inscrits depuis plus d'un an), dont la part correspond actuellement à 28,4% du total, augmente de 5,3% en février. La durée moyenne du chômage s'établit à 286 jours, contre 282 jours le mois précédent (basée sur une semaine de 7 jours); elle était de 255 jours une année auparavant (février 2009).

L'évolution en fonction des secteurs d'activité

En comparaison annuelle (février 2009 – février 2010), on enregistre les plus fortes augmentations dans les secteurs d'activité suivants : les services spécialisés, scientifiques et techniques (+135,3%), le commerce de gros (+113,2%), le textile et l'habillement (+100,0%), l'enseignement (+95,3%) et l'horlogerie (+95,1%).

Inscriptions et sorties

En février 2010, 1 597 demandeurs d'emploi ont été inscrits, chiffre inférieur à celui de janvier (-281 inscriptions). Durant la même période, 1 349 dossiers ont pu être annulés, dont 714 dossiers de demandeurs d'emploi qui ont annoncé avoir trouvé du travail ou qui ont été placés par les conseillers en personnel.

Ce communiqué mensuel peut être consulté sur Internet : <http://www.ge.ch/emploi/>

* * * * *